



**SDEG 16**

**Syndicat Départemental  
d'Électricité et de Gaz  
de la Charente**

**Groupement de commandes du SDEG pour l'achat d'électricité "tarifs bleus" - Tarifs C5**

Collectivité éligible au tarif réglementé de vente pour l'électricité (TRV)

**Retour à l'offre de marché du SDEG 16**

Je soussigné(e) :

.....  
*Gérard Liot*.....

Maire / Président

Nom de la Collectivité :

.....  
*Commune d'Aussac-Vadalle*.....

Adresse :

.....  
*61, rue de la République 16600 AUSSAC-VADALLE*.....

Siren :

.....  
*211 600 2112*.....

Souhaite que ma collectivité sorte du tarif réglementé de vente pour l'électricité (TRV) afin de bénéficier des prix obtenus pour le groupement de commandes du SDEG 16 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Fait à Aussac-Vadalle, le 02 mai 2024.....

Cachet, nom et signature

*Le Maire,*



*Gérard LIOT*

Coupon à retourner au SDEG 16 par mail à l'adresse sdeg16@sdeg16.fr avant le 15 mai 2024.

## AUTORISATION DE COMMUNICATION DE DONNEES

Commune de Aussac-Vadalle

ayant son siège à : 61, rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE immatriculée sous le numéro SIREN 211600242 représentée par Gérard LIOT, Maire, dûment habilité à cet effet, titulaire de contrat(s) unique(s) à prix de marchés et/ou au tarif réglementé de vente pour la fourniture d'électricité relatif(s) à son activité, pour l'ensemble des sites de consommation,

autorise

ENEDIS,

société anonyme à directoire et à conseil de surveillance, au capital de 270 037 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 444 608 442, dont le siège social est situé Tour ENEDIS 34, Place des Corolles 92079 PARIS LA DEFENSE cedex,

à communiquer directement au tiers ci-après désigné

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE LA CHARENTE (SDEG 16),**

ayant son siège 308, rue de Basseau - 16021 ANGOULEME Cedex, immatriculé sous le numéro SIREN 251 600 060 et représenté par Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président, dûment habilité à cet effet, ou à Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, dûment habilitée à cet effet par arrêté du Président,

les données de consommation disponibles cochées dans la liste ci-dessous, pour l'ensemble des PRM<sup>(1)</sup> pour toutes les puissances souscrites (au format excel en cas d'envoi par mail) à la présente autorisation :

- l'historique disponible des consommations du PRM sur 24 mois maximum à compter de la date de ma demande (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure) selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur
- l'historique disponible des puissances atteintes du PRM sur 24 mois maximum (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur
- l'historique disponible des dépassements de puissances (nombre d'heures ou quadratiques) du PRM sur 24 mois maximum (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur
- les puissances souscrites en cours selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur
- la formule tarifaire d'acheminement en cours
- l'historique disponible de courbe de charge au pas de 10 mn du PRM sur 12 mois (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), pour un PRM non résidentiel pour lequel la composante de comptage à courbe de charge du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité est acquittée.

Ces données sont à communiquer à l'adresse mentionnée ci-après : soit par adresse mail à : [lgauthier@sdeg16.fr](mailto:lgauthier@sdeg16.fr) ou à l'adresse postale suivante : SDEG 16, 308 rue de Basseau - 16021 ANGOULEME Cedex. A défaut de précision, elles sont communiquées à l'adresse mail ou postale du demandeur.

La présente autorisation est nominative, ne peut être cédée et est valable jusqu'à mon retrait du groupement de commandes relatif aux achats d'électricité dont le SDEG 16 est le coordonnateur étant précisé que le retrait sera notifié à ENEDIS.

Toute cession, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de ces données transmises par ENEDIS à ce tiers en application de la présente autorisation est interdite.

Fait à Aussac-Vadalle, le 02 mai 2024.....

Le Maire,<sup>(2)</sup>



Le Maire,

Gérard LIOT

(1) Point Référence Mesure : identifiant unique à 14 chiffres du point de comptage mentionné sur la facture d'électricité du client.  
(2) Signature + cachet.



## Liste des PDL

Réf. Acheminement	
15162083932577	EP la Grange
15161215625744	EP Aussac la Mare
15162518085929	Local Associatif la Grange
15161070907986	Eglise
50070996268930	EP Fraîche Bise MAIRIE
15162228650335	EP rue de Fraîche Bise
15171635266499	Centre Culturel
15160926190137	EP rue du Château d'eau
15161505061379	EP rue de la Combe
15161360343500	EP bourg de Ravaud
15161939214705	EP rue des Pins
15161794496929	Mairie et école
50077796342251	EP la Cornière